agriculteurs grâce à la dotation d'installation, d'améliorer les investissements productifs, de renforcer l'action des SAFER en augmentant de 2 milliards leur dotation annuelle, de développer les moyens de formation des agriculteurs, d'améliorer la protection sociale — et nous citerons l'ouverture du droit à la retraite anticipée à 60 ans en faveur des petits agriculteurs travaillant seuls.

L'acharnement de la Majorité à défendre le Marché commun agricole favorise incontestablement notre agriculture.

Voici donc un bilan qui me paraît positif, qui implique dans la législature à venir une suite, une évolution, qui ne sauraient être mises en doute vers une amélioration, un perfectionnement de toutes ces réformes. C'est à cela que s'engage la Majorité. C'est pour cela que nous sollicitons vos suffrages. Mais c'est aussi pour continuer dans la Paix, dans le respect de toutes les libertés cette évolution de notre Société vers un équilibre chaque jour meilleur, chaque jour plus juste, chaque jour plus heureux. Car nous n'admettrons jamais que soient remis en question les grands principes de notre civilisation et de nos institutions, dont l'essence même est faite de liberté et de respect de l'homme.

C'EST A UN CHOIX DÉCISIF que nous vous convions **dès le 4 Mars.** Nous ne doutons pas que vous saurez en apprécier la gravité.

Amis du Sud-Aveyron, confirmez-nous ce jour-là la continuité de vos convictions républicaines.

VOTEZ pour les CANDIDATS DE LA MAJORITÉ

Jean GABRIAC
Député sortant
Conseiller Général
Maire de Millau
candidat titulaire

Pierre MONTREDON
Maire de Saint-Affrique
Chevalier
de la Légion d'Honneur
suppléant

Vu le Candidat

Imprimerie Artières, Millau.

Elections Législatives du 4 Mars 1973
Département de l'Aveyron - 3e circonscription

Jean GABRIAC

Député sortant
Conseiller Général de l'Aveyron
Maire de Millau

Candidat investi par

l'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Suppléant :

Pierre MONTREDON

Maire de Saint-Affrique
Chevalier de la Légion d'Honneur

ELECTRICES, ELECTEURS,

La brutale disparition de mon ami **DELMAS** vient de me poser un cas de conscience grave.

Vous connaissez son action tenace, efficace et discrète en faveur de sa circonscription au cours de la législature écoulée. Devais-je la poursuivre, ou me cantonner, en tant que suppléant, dans la vie active et intense que mes diverses fonctions me donnent à Millau ?

Je crois que si je n'avais pas senti en danger toute la conception que j'ai d'une Société, d'une liberté, d'une notion de responsabilité, si

je n'avais pas vu la Majorité, à laquelle j'appartiens, attaquée de tous bords par tous les laissés pour compte des dernières élections, autrement dit si j'avais conçu comme très confortables cette position et cette candidature, j'eusse sans doute passé à un autre ce flambeau et cette responsabilité.

Mais on ne peut pas être le second des jours faciles si l'on n'accepte pas de passer devant dans les jours difficiles.

Est-il besoin de vous donner les raisons de mon attachement à la Majorité et à la défense de celle-ci dans notre circonscription ? **Je pense que, depuis qu'elle est au pouvoir, elle n'a pas failli à sa tâche.**

Après les événements dramatiques et catastrophiques de Mai 1968, sous l'impulsion du **Général de Gaulle** qu'a su maintenir le **Président Pompidou,** cette **Majorité** a pu redonner à notre pays, en un temps record, **la prospérité, la stabilité et l'audience internationale** qui étaient les siennes depuis l'arrivée du Général. Poursuivant les réformes bénéfiques dont notre Histoire est émaillée depuis 1958, nous l'avons vue successivement instaurer la mensualisation, accélérer l'évolution constante vers une société de participation, dans tous les domaines, et déboucher sur les contrats de progrès. **Les conséquences :**

— augmentation du pouvoir d'achat de 52 % pour les salariés du S.M.I.C. et de 28 % pour l'ensemble des salariés, et ceci depuis 4 ans ;

— en 4 ans également, le montant du minimum vieillesse est passé de 2.300 F à 4.500 F par an.

De grandes lois ont été votées, parmi lesquelles : la modification du code civil en faveur de la femme, la réforme du droit sur la filiation, le démarrage des mesures en faveur de la régulation des naissances ; plus récemment : doublement de l'allocation de salaire unique au profit des familles modestes, réversion dès 55 ans, au lieu de 65 ans, des pensions de veuve, mise en train de mesures devant amener progressivement (avant la fin de la prochaine législature) l'institution de la retraite à 60 ans au taux normal, institution de l'aide compensatrice pour les commerçants et artisans âgés, d'une prime de conversion, évolution vers un régime unique de protection sociale déjà à l'étude et certainement réalisé dans les cinq prochaines années, institution de la formation professionnelle permanente donnant à chacun la possibilité d'orienter son destin quels qu'aient été ses débuts dans la vie.

D'aucuns diront qu'ils prônaient ces réformes, **mais nous, nous avons le mérite de les avoir accomplies tout en portant la France au 5e rang des puissances économiques mondiales et au 1er rang des puissances en expansion.**

La preuve est faite que nos promesses peuvent être tenues.

Nous nous devons d'évoquer la douloureuse affaire du Larzac, où la solidarité paysanne nous paraît avoir été exploitée d'une façon éhontée à des fins politiques. Elle sera pour nous l'objet d'une particulière attention. Nous veillerons à concilier les intérêts indiscutables de la Défense nationale, les problèmes humains que pose l'extension du camp et la mise en œuvre de toutes les compensations promises, dont nous savons déjà que la réalisation est entreprise.

Sur le plan local, nous rappellerons par ailleurs que les conditions ont été créées d'une expansion et d'un redressement économique de notre région. Notre ami, vous le savez, y était pour beaucoup.

Désenclavement : la Nationale 9, artère vitale de la circonscription, est l'objet d'un projet d'aménagement sur toute la traversée de l'Aveyron, dont vous pouvez constater tous les jours l'exécution qui ne saurait que s'accélérer. **La Nationale 99,** axe vital du foyer **Millau-Roquefort-Saint-Affrique** — dont nous espérons qu'il sera le moteur de notre renaissance — voit déjà sa modernisation se confirmer. 300 millions d'anciens francs y seront investis en 1973.

L'amélioration de l'**aérodrome de Millau** n'est plus un mythe.

La crise de la ganterie, douloureusement ressentie par nous tous, exige des mesures délicates dont nous savons que le Ministre des Finances et celui du Développement industriel s'occupent activement : réduction des importations, publicité intensive à laquelle vient d'être affectée une somme de 100 millions d'anciens francs.

Un lycée technique va permettre **à notre jeunesse** de trouver la possibilité d'une formation technique sur place sans être contrainte à un pénible départ, **aux entreprises locales** déjà implantées d'améliorer la qualité de leur main-d'œuvre et de leurs cadres, **aux entreprises nouvelles** qui viendront de disposer d'un outil de formation adapté à leurs besoins nouveaux.

L'adduction d'eau du Larzac et du Causse Noir est entrée dans la réalité immédiate puisque les crédits sont d'ores et déjà délégués à cet effet.

Les plans de modernisation agricole et d'évolution des exploitations, conséquence de la 2e Conférence annuelle de l'Agriculture, vont permettre en outre de lutter contre l'abandon de la terre par les jeunes